



Rapport d'activités 2020 :

Cette année 2020 aura été marquée par la pandémie de Covid-19.

Les activités ont été interrompues depuis le 17 mars. La journée du comédien prévue à Roanne le 28 mars a été annulée ainsi que la plupart des manifestations culturelles pour l'ensemble des compagnies de théâtre.

Nous avons pu cependant organiser un stage de clown-théâtre les **18 et 19 janvier**. Il s'est déroulé à la MJC les Tilleuls 8 rue du pavillon chinois à Saint Etienne le samedi 18 janvier de 10h à 18h et le dimanche 19 janvier de 9h à 13h. 11 personnes représentant 6 compagnies de théâtre ont suivi ce stage animé par Jean Claude Viou, comédien et metteur en scène professionnel, formé au clown théâtre.

Les 6 compagnies représentées : Compagnie Emoi, le cartable rouge, le Théâtre de la Grille Verte, la Marotte, Et quoi encore, l'Étroit passage. 4 troupes sur 6 sont adhérentes à la FNCTA.

12 personnes étaient inscrites : une absence pour cause de problème de santé.

L'ensemble du groupe a été fort satisfait du contenu du stage et de la qualité de l'animation.

En 2020, nous avons obtenu deux subventions FDVA (fond de développement pour la vie associative) :

FDVA 1 : 500€

Intitulé : gestion associative partagée.

Mettre en place une formation d'un jour en deux sessions :

Objectif : permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de la gestion administrative, financière et humaine d'une association; donner leur place aux jeunes en respectant la parité homme/femme. Description : contenu détaillé de la journée de formation: qu'est-ce que la gestion associative partagée: rappel de la loi 1901, historique, mode de gestion classique d'une association, place de chacun. Principe de la gestion partagée; les multi présidences? Le rôle de la FNCTA auprès de ses adhérents pour ce mode de gouvernance. Les responsabilités juridiques. Qu'est-ce qu'un projet associatif? La méthodologie du projet. Comment le construire ensemble en définissant le rôle de chacun? Comment le faire évoluer et avec lui les personnes impliquées?

FDVA 2 : 1000€

Intitulé : approfondissement des arts de la scène

Objectifs : Permettre aux différentes compagnies de théâtre du département de la Loire de partager leurs expériences théâtrales. Rapprocher les différentes zones du département (notamment le nord et le sud). Consolider leurs connaissances dans le domaine de la pratique théâtrale. Identifier les besoins en formation plus spécifiques à chaque participant Répondre à ces besoins. Description : La 6ème édition de la journée du comédien du comité départemental 42 aura lieu en 2020 à Roanne. Elle se déroule chaque année dans une commune différente au sein du département. A noter que les municipalités se sont impliquées (présence d'un élu, affichage, prêt de salle...) dans ces journées. La journée du comédien rassemble entre 17 et 20 compagnies amateurs et représente la participation de 70 à 80 personnes. Elle permet un partage d'expériences à partir des présentations de chaque troupe participante (extrait de pièces en cours de travail, présentation des fonctionnements); de se former grâce à des intervenants professionnels (metteur en scène, auteur, costumière, acteur, régisseur lumière et son, marionnette....). Cette journée permet de repérer des centres d'intérêt plus particuliers. Cette année, nous souhaitons prolonger cette journée en organisant des stages sur les mêmes thématiques en sollicitant les mêmes intervenants. Les lieux de stages seront répartis sur l'ensemble du territoire afin d'entretenir nos relations nord/sud.

Ces deux projets n'ont pas pu se mettre en place en 2020 et seront reportés au dernier quadrimestre 2021.